

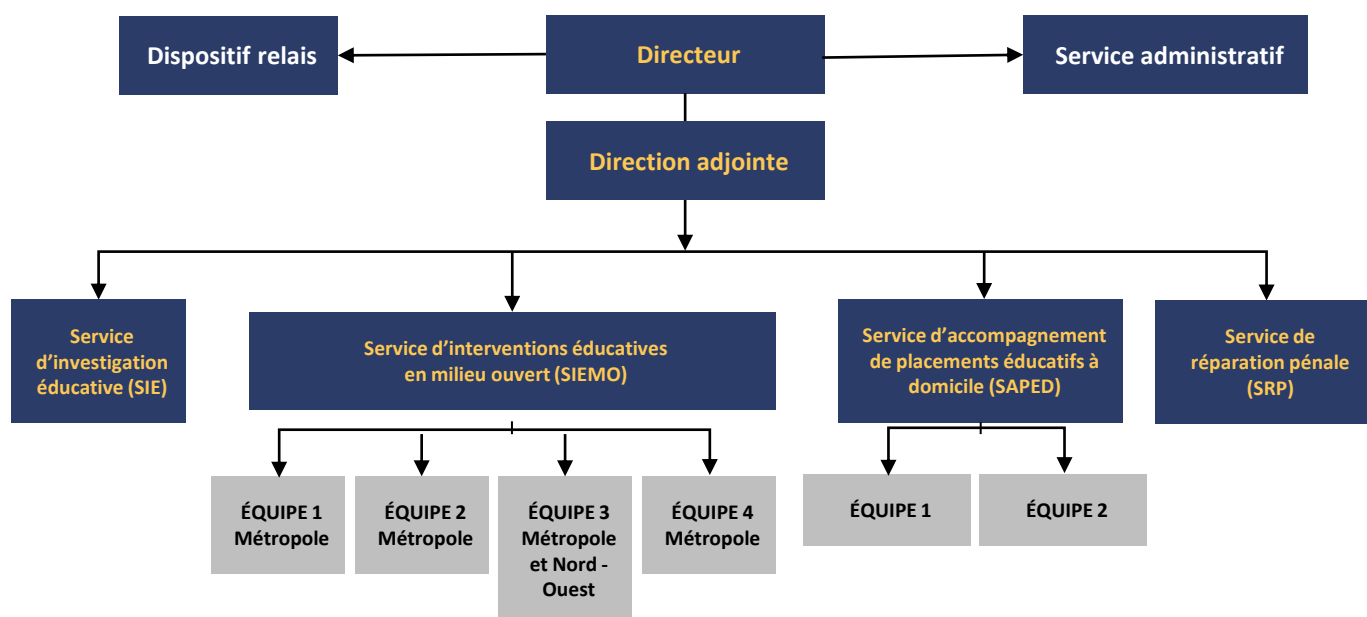
Date limite de réponse pour cet appel d'offres : 02 septembre 2024

Présentation du pôle milieu ouvert et de ses services

Les services du Pôle Milieu Ouvert visent à l'investigation, l'évaluation et l'accompagnement des situations des enfants de 0 à 18 ans et de leurs familles au titre de la protection de l'enfance en danger et de l'enfance délinquante. Les modalités d'accompagnement sont plurielles et modulables pour répondre aux besoins fondamentaux, au processus de développement, à l'évolution des enfants et de leur famille et garantir au mieux la continuité et la singularité de leur parcours.

Le Pôle Milieu Ouvert est organisé en quatre services distincts et un dispositif en partenariat :

- Le Service d'investigation éducative (SIE) : capacité 330 enfants.
- Le Service d'interventions éducatives en milieu ouvert (SIEMO) : capacité 260 actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) / 222 actions éducatives en milieu ouvert renforcées (AEMO-R).
- Le Service d'accompagnement de placements éducatifs à domicile (SAPED) : capacité 68 accompagnements (un accompagnement peut concerner un à deux enfants d'une même fratrie).
- Le Service de réparation pénale (SRP) : 200 mesures à l'année.
- Le Dispositif relais (DR) : capacité 8 à 10 élèves par session.



Finalité de l'intervention

Dans une démarche réflexive, il s'agit de permettre aux professionnels du Pôle Milieu Ouvert d'interroger leurs actions et leurs postures professionnelles.

À partir de situations ou questionnements issus de la pratique quotidienne de travail, sans confusion avec les réunions de synthèse ou de projet, l'analyse des pratiques vise l'amélioration continue des modalités d'intervention auprès de nos bénéficiaires, mais contribue aussi à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Objectifs spécifiques

Les séances devront permettre aux participants de :

- Examiner la complexité des situations et de leur contexte ; concevoir des hypothèses afin de mieux définir la question, la difficulté ou le problème dans ses différentes dimensions : relationnelle et contextuelle.
- Identifier la posture, le positionnement professionnel, les limites de la mission et ainsi développer l'identité professionnelle.
- Analyser le vécu, identifier les résonances personnelles et les utiliser comme ressources dans la relation pour réguler l'implication.
- Concevoir des stratégies d'accompagnement appropriées aux situations et aux objectifs permettant de renforcer la cohérence des actions en lien avec les besoins des personnes accompagnées et les missions institutionnelles de chaque partenaire ; en utilisant les compétences individuelles, parentales, familiales et du contexte.
- Développer la créativité et la production d'options nouvelles, le développement de savoirs expérientiels.
- Créer un langage commun et un échange permettant d'utiliser les ressources et l'expérience de chacun, de l'équipe, d'optimiser les compétences et l'ajustement aux besoins.



Nature des interventions



Type d'intervention : 6 à 7 séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles de 2h par groupe et par an (entre septembre et juin)



Lieux des séances : Pôle Milieu Ouvert de la Sauvegarde 37 – Tours (Quartier des 2 Lions)



Public accueilli - usagers : Mineurs et familles bénéficiaires d'une mesure de protection de l'enfance, au civil ou au pénal (MJIE, AEMO, PEAD, Réparation pénale)



Métiers des participants : éducateur.rice spécialisé.e, assistant.e social.e, éducateur.rice jeunes enfants, technicien.ne de l'intervention sociale et familiale, moniteur.rice éducateur.rice, conseiller.ère en économie sociale et familiale, psychologue, infirmière.



Nombre de groupes : 6

→ 1 groupe de 12 personnes (professionnels du SIE) – *Offre à pourvoir*

→ 3 groupes de 12 personnes (professionnels du SIEMO) – *Offre à pourvoir*

→ 2 groupes de 12 personnes (professionnels du SAPED) – *Offre déjà pourvue*



Date de début des séances : à partir du 23 septembre 2024 si possible



Budget estimé : Le prix proposé comprendra les frais pour la prestation et sera TTC. Il sera à négocier entre la direction et l'intervenant, par signature d'une convention d'intervention.



Profil des intervenants : psychologues ou autres professionnels formés à l'analyse des pratiques professionnelles. Une bonne connaissance de l'organisation du secteur de la protection de l'enfance, des caractéristiques et besoins de ses bénéficiaires, et des métiers du secteur serait un plus. De préférence, les 5 groupes ne seront pas animés par un seul et même intervenant. Ainsi, l'offre s'adresse à plusieurs candidats (à minima deux).



Approche - méthodologie - outils : Toute approche est envisageable



Évaluation : Une évaluation périodique sera réalisée conjointement par l'intervenant et les cadres du Pôle à l'investissement de cet espace de travail. En fin d'année, une évaluation en présence du groupe servira à ajuster les objectifs d'intervention pour l'année suivante, sur le fond comme sur la forme.



Confidentialité : Les intervenants retenus s'engagent à respecter la confidentialité concernant toute information recueillie au cours du travail.